

Assemblée Générale ordinaire Jeudi 19 septembre 2024



Heure de début : 18h00

Présents :

BOSSEUR Séverine, CUSSONNEAU Isabelle, LARDILLIER Stéphanie, SALLÉ Guillaume, STRAUSS Baptiste, VIJOUX Clara, JOUANNEAU Emilie, HUET Elodie, BODIN Alexandre

Ordre du jour :

- 1/ Présentation association
- 2/ Bilan moral
- 3/ Bilan financier
- 4/ Election du bureau
- 5/ Finalisation de la liste candidate aux élections des parents élus

1/ Présentation association

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) est une association à but non lucratif régie selon la loi de 1901.

Cette association indépendante, créée en 2017, fait suite à la volonté du bureau de l'époque de se détacher de l'association départementale F.C.P.E. 49 (Fédération de Conseils des Parents d'Elèves) pour des raisons économiques, pratiques et d'indépendance.

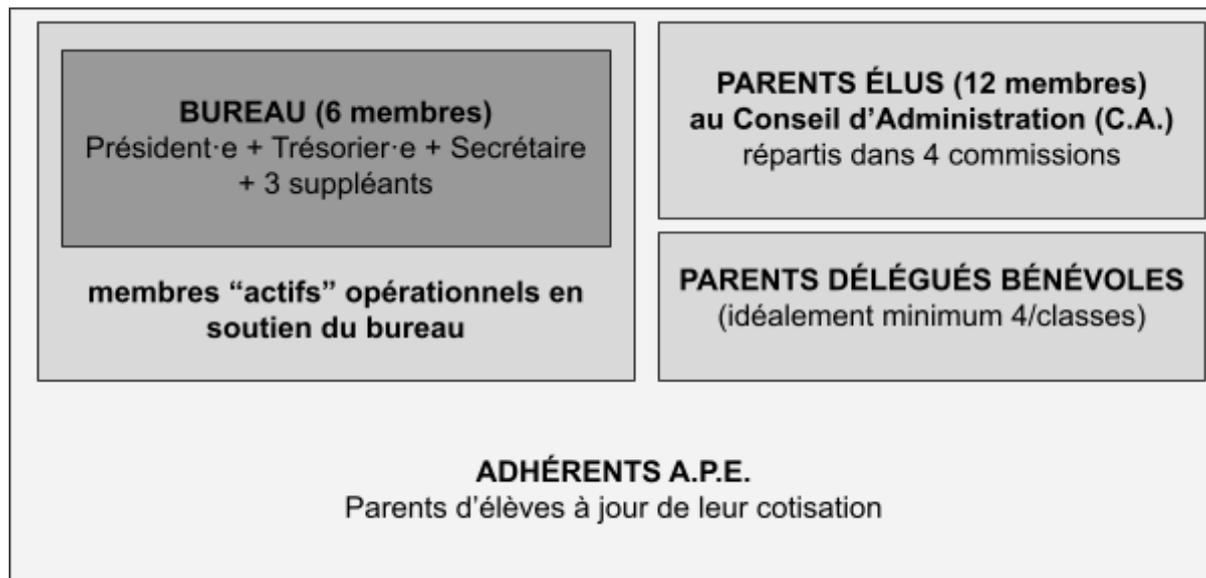
Dans son fonctionnement actuel, l'association est dotée d'un Bureau selon les membres ci-nommés (exercice 2023-2024) :

- > Présidente : Isabelle Cussonneau
- > Présidente suppléante : Clara Vijoux
- > Trésorier : Guillaume Salé
- > Trésorier suppléant : Olivier Martin
- > Secrétaire : Baptiste Strauss
- > Secrétaire suppléant : Maxime Bichon

Elle intègre tous les adhérents qui y sont inscrits via une adhésion annuelle, et compte en son sein les membres représentant des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration (C.A.) du collège ainsi que les parents délégués bénévoles qui se proposent en début d'année scolaire.

Les membres élus font le lien entre les familles et le collège pour porter leurs voix au conseil d'administration du collège ainsi qu'au sein des différentes commissions de la vie scolaire.

Synthèse graphique de la structure de l'association sur l'année 2023-2024:



Il est important de noter que des mêmes parents peuvent se trouver à plusieurs postes que ce soit au sein du bureau, comme en tant que parent élu ou encore en tant que parent délégué.

Le conseil d'administration du collège (C.A.) (et non pas de l'association A.P.E.) est constitué de plusieurs personnes du collège, d'élus locaux et jusqu'à 12 parents délégués élus.

Pour l'A.P.E. = 6 membres titulaires + 6 membres suppléants

Ces 12 membres du C.A. sont répartis selon 4 commissions de fonctionnement du collège.

- > Commission disciplinaire – Conseil de Discipline
- > Commission Éducative
- > Commission Hygiène et Sécurité
- > Commission Éducation Santé et Citoyenneté

Les parents délégués de classe ont quant à eux un rôle associé au règlement des conseils de classe. Avant chaque conseil de classe, l'APE édite des questionnaires qui sont dématérialisés et transmis aux familles à l'attention des élèves et des parents afin de recueillir les impressions sur la vie de classe par exemple.

De même, l'association est le relais entre les familles et l'administration scolaire lors des petits ou grands problèmes qui surviennent au collège.

D'un point de vue technique, les membres "actifs" se réunissent lors d'une réunion ouverte à tous les adhérents 1 fois/mois le second jeudi du mois et communiquent entre eux via WhatsApp.

2/ Bilan moral de la présidente

Cette année a vu une participation de parents d'élèves dans l'association identique aux années précédentes. Même si le bureau a eu du mal à être élu, et que nous manquions de candidats.

Le calendrier des réunions mensuelles du bureau a été correctement suivi et apprécié de tous les membres (ordre du jour, questions diverses, temps de réunion...).

Nous avons renouvelé les opérations des années précédentes, à savoir une vente de brioches et une vente de chocolats pour Pâques, qui ont été bénéfiques.

A voir pour de nouvelles idées pour cette année scolaire 2024-2025.

Nous avons mis en place la dématérialisation des feuilles jaunes. Les retours pour les conseils de classes ont été très peu suivis. Nous allons travailler sur la communication de cette dématérialisation.

Nous avons aussi maintenu l'action sur les kits de rentrée scolaire, en proposant plusieurs formules pour les différents besoins des élèves. Cette action ne rapporte pas de fond à l'association, mais de la sérénité aux familles.

La commune d'Orée d'Anjou a maintenu sa subvention ce qui facilite l'équilibre du budget. Nous avons donc pu subventionner une grande partie des voyages scolaire et projets pédagogiques.

Les perspectives proposées pour l'année à venir :

Subvention de voyages prévus pour 2024/2025

3èmes Saint-Lary

6èmes Carnac

D'autres voyages probablement prévu au CA prochain

Le bilan proposé est voté à l'unanimité.

3/ Bilan financier

Voici un tableau synthétique présentant le bilan comptable réalisé par le Trésorier de l'association.

LIBELLE	DEPENSES TTC	RECETTES TTC	BILAN
ADHESIONS		1 245,00 €	1 245,00 €
SUBVENTION ODA		4 500,00 €	4 500,00 €
RECETTE DIVERS			- €
Ventes Brioches Décembre 2023	736,27 €	1 365,00 €	628,73 €
Ventes Chocolat de paques	1 069,68 €	1 314,35 €	244,67 €
			- €
			- €
			- €
			- €
			- €
			- €
PARTICIPATION FINANCIERE AUX PROJETS	5 529,00 €		- 5 529,00 €
PARTICIPATION FINANCIERE AUX EQUIPEMENTS			- €
CHARGES DIVERSES			- €
TOTAL	7 334,95 €	8 424,35 €	1 089,40 €
RESULTAT		1 089,40 €	
SOLDE AU 31/08/2024: 13 531,49 EUROS			

Le résultat positif de cet exercice est en partie lié à la volonté de subvention équitable pour tous les niveaux de la 6ème à la 3ème, et au fait que certains niveaux ont eu moins de propositions de projets pédagogiques à subventionner.

Le bilan proposé est voté à l'unanimité.

4/ Election du bureau

Conformément aux statuts de l'association, s'il y a des membres du bureau sortant, des élections doivent avoir lieu pour les remplacer.

Les membres du bureau sortant :

- Maxime Bichon
- Olivier Martin

Les membres non sortants souhaitent conserver leur rôle actuel

Après délibération, voici la proposition de la nouvelle composition du bureau :

- Isabelle Cussonneau : Présidente
- Clara Vijoux : Présidente suppléante
- Guillaume Sallé : Trésorier
- Jouanneau Emilie : Trésorier suppléante

- Baptiste Strauss : Secrétaire
- Séverine Bosseur : Secrétaire suppléante

Le bureau proposé est voté à l'unanimité.

5/ Finalisation de la liste candidate aux élections des parents élus

Une seule et unique liste se propose candidate aux élections des parents délégués :

- Céline Delacroix
- Clara Vijoux
- Stéphanie Lardillier
- Isabelle Cussonneau
- Guillaume Sallé
- Strauss Baptiste
- Capdevielle Alexandre
- Bosseur Séverine
- Huet Elodie
- Emilie Jouanneau

Cette liste est en cours de constitution jusqu'au 2 octobre.

Le vote est prévu le 13 octobre.

6/ Prochaines réunions APE 20h collège salle 19 sauf le 10 octobre

10 octobre (réfectoire)

14 novembre

19 décembre

16 janvier

13 mars

24 avril

15 mai

12 juin

Heure de fin : 20h00